

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3472 - Jeudi 12 Septembre 2019 - Prix : 200 Fc

NOUVELLES TECHNOLOGIES

«Créer de la valeur par les nouvelles technologies, c'est faisable »



Reunion de restitution de l'étude sur les NTIC

POLITIQUE

**L'UPDC suspend 5 de ses députés
pour avoir voté la loi d'habilitation**

LIRE PAGE 3

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Septembre 2019**

Lever du soleil:
06h 04mn
Coucher du soleil:
18h 03mn
Fadjr : 04h 51mn
Dhouhr : 12h 07mn
Ansr : 15h 18mn
Maghrib: 18h 06mn
Incha: 19h 20mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

ATELIER RÉGIONAL DES CORRESPONDANTS NATIONAUX AUPRÈS DE L'OIF

Pour s'approprier les mécanismes d'accès aux différents programmes

L'atelier régional des correspondants nationaux auprès de l'Organisation nationale de la francophonie (OIF) pour la région Océan indien et la 4e réunion du réseau des structures nationales en charge de la francophonie (RESIFOI), a été ouvert hier 10 septembre. Cet atelier tient à renforcer les capacités des correspondants nationaux en vue de s'approprier les mécanismes d'accès aux différents programmes dans le but de répondre aux priorités et besoins respectifs des pays membres.



Participants à l'atelier des correspondants de l'OIF.

Des représentants des pays francophones de l'Océan Indien se sont rencontrés hier mardi pour un atelier régional des correspondants nationaux. Cette réunion de concertation tend à rendre effective la coopération des Etats et gouvernements membres de l'OIF. Le président du RESIFOI, Nguelé Idrisse Omar voit en ces rencontres une opportunité pour affirmer son attachement au cadre exceptionnel de la francophonie. « Pour nous, correspondants nationaux, cet atelier régional qui nous réunit une fois par an est destiné à

renforcer nos capacités en tant que correspondants nationaux des Etats et gouvernements membres et de mieux nous accompagner pour s'approprier les mécanismes d'accès aux différents programmes selon les priorités et besoins de nos pays respectifs », montre-t-il. Selon lui, l'atelier aidera les correspondants à mieux se prendre en charge et à améliorer certaines activités dans le cadre de la promotion de cette belle langue qu'est le Français.

La représentante du bureau régional de l'OIF voit en l'organisation de cet atelier à Moroni un défi relevé dans divers aspects stratégiques dans notre rôle d'accompagnement à l'Union des Comores notamment en faveur de la paix et la démocratie. « Aujourd'hui, grâce à l'implication des correspondants nationaux de la région, nous allons entamer des réflexions stratégiques et de concertation sur les actions de la coopération de la francophonie.

Plusieurs pays de l'Océan Indien sont confrontés au quotidien à des enjeux et défis en matière de changement climatique, de sécurité, de lutte contre la pauvreté, d'inégalité économique et accroissement démographique (...) Le principal défi pour la francophonie sera de rapprocher ces pays en utilisant la force de la langue française et la diversité culturelle comme facteur de liaison », déclare Béatrice Massai.

Au cours des travaux, les propositions de chaque pays ont été présentées en vue de dégager une lecture commune sur ce qui constituerait les pistes de travail sur lesquelles l'OIF pourrait potentiellement apporter une valeur ajoutée aux côtés des autres acteurs de coopération. « Dans ce contexte, le présent atelier régional poursuit un double objectif, d'une part améliorer le travail du correspondant national avec l'offre programmatique de l'OIF. Et d'autre part, renforcer la concertation des CN de la région pour favoriser les actions concertées et efficaces », détaillé-t-elle.

Quant à Abdallah Mirghane, qui représentait le ministre des affaires étrangères dans la cérémonie d'ouverture, il a démontré que le cadre de l'élaboration de la programmation 2019-2022 a décidé la tenue des ateliers de consultation. « Ces ateliers permettront une meilleure implication et coopération avec les Etats membres dans le but de rehausser la contribution du réseau des correspondants nationaux et autres acteurs sur le terrain », avance-t-il. Cet atelier a été clôturé hier mercredi.

Kamal Gamal

Soilihi M. Djounaid rejoint la CRC

Mardi dernier, le secrétaire d'Etat en charge la fonction publique a adhéré à la Convention pour le Renouveau des Comores (Crc) parti au pouvoir. Une adhésion suivie par d'autres personnes de la région de Mbadjini dont l'ancien candidat aux élections législatives de 2015, Ali Said Bakary.

"C'est avec ma casquette d'homme politique que je vous annonce officiellement mon revêtement de ma veste d'homme politique et mon appartenance au parti CRC », a annoncé d'emblée le secrétaire d'Etat à la Fonction Publique, Soilihi Mohamed Djounaid. Serein, il a affirmé que l'actuel parti au pouvoir a toujours été sa famille politique depuis 1999, mais que pour des rai-

sons professionnelles, il a dû prendre un recul. Jugeant opportun de réintégrer la scène, Djounaid a choisi de l'annoncer officiellement devant des amis et des membres éminents du parti à l'instar du Secrétaire général, Yahaya Mohamed Illiasse et le ministre des finances et du budget, Said Ali Said Chayhane. « Tout ce temps écoulé, je n'ai participé à aucune formation politique ni manifestation ou activité politique. C'est à partir de 2016 que j'ai décidé de retourner dans le monde politique », souligne-t-il. Soilihi M. Djounaid, sans surprise, a annoncé réintégrer activement son parti notamment dans la coordination de Ngwengwé dans le Mbadjini Ouest.

Lors de cette annonce, il affirme que tous ses compagnons se joignent à lui pour s'affilier à la CRC,

notamment l'ancien ministre des Affaires Etrangères sous l'ère Ikililou, Abdoukarim Mohamed. « Cette initiative devient une nécessité car le combat de la vision politique de faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030 est un combat inclusif, participatif », dit-il en appelant tout le monde à y adhérer pour l'intérêt du pays. Accompagnant Soilihi Mohamed Djounaid, le candidat malheureux aux élections législatives de 2015, Ali Said Bakary a par la suite annoncé son intégration à la CRC ainsi que deux autres personnalités de la région, Ali Bédja et Oussouwali Antoyi.

Présent, le secrétaire général de la CRC, Yahaya Mohamed Illiasse a exprimé sa joie d'accueillir des nouveaux membres au sein de sa famille politique. L'homme fort du parti



Soilih Mohamed Djounaid rejoint la CRC

d'Azali Assoumani reste ouvert à toute adhésion. Selon lui, il est temps d'unir les forces et bâtir un pays émergent. « La CRC est disposée à accueillir tous ceux qui veulent y entrer pour construire un parti fort

et bâtir ensemble un pays puissant », a-t-il clamé devant l'assistance avant de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres.

A.O Yazid

JUSTICE

60 nouveaux OPJ opérationnels d'ici le 12 septembre

Pour le renforcement de l'effectif de la gendarmerie, 60 nouveaux agents vont intégrer la police judiciaire pour donner une nouvelle touche à ce département. Une initiative qui n'a pas laissé indifférent le directeur de cabinet du chef de l'Etat en charge de la défense qui espère en voir d'autres pour le renforcement des capacités de l'armée.

L'année dernière, l'Armée Nationale de Développement (AND) a procédé à un recrutement de nouvelles recrues. Et parmi le lot des jeunes destinés à intégrer la gendarmerie, 60 agents ont été choisis pour renforcer le département de la

Police Judiciaire suite à un concours interne. Après une formation élémentaire de 6 mois, ces nouveaux officiers de police judiciaire (Opj) vont recevoir le 12 septembre prochain leurs attestations de réussite. « Ce sont des jeunes, tous sortis de l'Université avec niveau BAC+3.

On voulait miser sur une nouvelle génération et améliorer aussi le département », explique Youssoufa Ali Mohamed. Ayant acquis les bases fondamentales, les 60 nouveaux agents étaient tous formés pour mener à bien leur travail. « Il existait des lacunes au niveau des OPJ, reconnaît-il. C'est pourquoi, on a mis le paquet pour renouveler le personnel ».

Au passage, le chargé de la défense a parlé aussi des efforts

fournis par le Service de santé militaire qui a vu sa fréquentation augmenter au fil des années. « En 2016, l'hôpital a soigné 6000 personnes dont 3000 militaires et 3000 civils. Et je peux vous dire que de 2016 à aujourd'hui, ce chiffre est passé de 6000 à 18 000 personnes et que 70% sont des civils », montre-t-il. Citant au passage la construction de la maternité, du bloc opératoire et la réhabilitation des salles d'hospitalisation sur fonds propres de l'hôpital,

sans une subvention de l'Etat, le chargé de la défense salue la bonne gestion du service. « Si vous regardez aujourd'hui, la majorité de la population côtoie le centre pour sa qualité des services », avance-t-il. Le chargé de la défense d'annoncer l'arrivée de trois médecins de l'armée dont une pharmacienne, qui sont en fin de formation à l'étranger.

Ibnou M. Abdou

NOUVELLES TECHNOLOGIES

«Créer de la valeur par les nouvelles technologies, c'est faisable»

Une table ronde pour restituer l'étude des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), a eu lieu hier 11 septembre dans la salle de conférence de Comor'Lab. Cette réunion a été co-organisée par le cabinet euRHasi, l'Association des Consommateurs des TIC et Comor'Lab.

Quelle est la contribution des NTIC au sein des organisations de la Grande-Comore ? Telle était la question de la réunion d'étude des nouvelles technologies de l'information et de la communication NTIC. D'emblée, le président de l'ACTIC, Hamidou

Mhoma se dit satisfait de voir que le train numérique est en grande vitesse et pousse le pays vers le développement de la technologie. « Cette étude va présenter un état du marché des NTIC sur l'île de la Grande-Comore, mais aussi dresser les problématiques technologiques, financières, humaines des secteurs investigués et cartographier les besoins technologiques liés aux métiers et processus pour les entreprises », dit-il.

De son côté, Massoud Hamada, consultant, a rappelé que l'année 2019 est une année phare pour le développement des NTIC aux Comores. Il a cité entre autres la création de l'Agence Nationale de

Développement du Numérique (ANADEN), l'inauguration de Comwork, le premier espace de coworking créé aux Comores (espace privé), lancement de la première plateforme supermarché de vente en ligne et de livraison à domicile (Kuuza) et lancement de l'espace de coworking national Comor'Lab, projet porté par l'ACTIC pour ne citer que ces exemples. « Les débouchés des NTIC diffèrent pour les organisations selon le métier, l'activité et le secteur. Les NTIC en tant que soutien à l'activité d'une organisation reste une fonction commune à tout type d'organisation », explique-t-il.

Concernant les entreprises pri-

vées, les perspectives et les débouchés sont étroitement liés au business model. Dans le domaine public, les NTIC permettront à terme l'amélioration de la qualité du service. « Dans certains secteurs, les NTIC constituent le cœur de l'activité, des outils opérationnels et le marché sur lequel évoluent ces organisations », poursuit-il. Et d'ajouter que « L'usage des NTIC est davantage développé dans le secteur privé que dans le public et qu'il existe des solutions disponibles gra-

tuement et en open source ». Tout au long de son intervention, ce jeune expert démontre que l'usage des NTIC par le grand public est en grande partie dédié au divertissement et à la communication, mais un fort potentiel de développement existe. « Les NTIC formeront un secteur porteur et un levier de développement de l'entrepreneuriat », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

POLITIQUE

L'UPDC suspend 5 de ses députés pour avoir voté la loi d'habilitation



L'UPDC en conférence de presse suite au vote de la loi d'habilitation

L'Union pour le développement des Comores (UPDC) a tenu une conférence de presse hier 11 septembre pour annoncer la suspension de 5 de ses députés, pour avoir voté en faveur de la loi d'habilitation le 3 septembre dernier.

Déçu par ses propres députés, le parti UPDC (Opposition) a suspendu 5 de ses députés à l'assemblée nationale pour avoir participé à la séance plénière du 3 septembre dernier et voté pour la loi d'habilitation autorisant le président de la république de légiférer par ordonnance sur les textes relatifs aux prochaines élections législatives. Il s'agit des députés Abdallah Hamadi, Said Baco Attoumane, Issa Soulé M'madi, Abdou Ousseini et Soifa Ousseini. Hier mercredi, le porte-parole de l'UPDC Ibrahim Abdourazak alias Razida en compagnie des membres de l'Union de

l'opposition, a expliqué que le parti a été trahi par ses députés qui étaient uniquement des sympathisants.

« Nos députés ont goûté au pouvoir et ne veulent pas le quitter. Ainsi, ils se sont mis à plat ventre devant l'arrogance et les injonctions de la dictature, manquant du courage nécessaire pour défendre les intérêts du pays », lance-t-il. Considérant cela comme une trahison, le bureau politique de l'UPDC a décidé pour le moment de les suspendre en attendant que le conseil de discipline se réunisse pour prendre une décision finale. « Les suspendre du parti a-t-il détaillé, est pour nous, un signe de mécontentement de leur volonté de rompre avec des principes pour se soumettre aux idées d'un homme (...) ».

Par la même occasion, le porte-parole de l'UPDC a rebondi sur le nouveau classement des Comores par la Banque mondiale sur les pays à revenus intermédiaires. Il montre

que les Comores ne font pas partie de ce classement. « A ce sujet, le président nous a fait des racontars. Le terme Pays à revenu intermédiaire renvoie à la typologie de classement des pays par la banque mondiale en fonction de leur revenu national brut (RNB) par habitant. Cela veut dire que chaque citoyen comorien, et les travailleurs et les chômeurs grands et petits arrivent à dépenser par an 1036 dollars ce qui vaut 500 000 francs comoriens. Ce qui n'est pas le cas », dit-il.

Et de marteler que « le pire, le pays n'aura point d'accompagnement financier de l'extérieur. Avec ce rang, tout les pays considéreront les Comores comme un pays riche. Ce qui est regrettable car il faut qu'au minimum nous supposions que la population comorienne est de 700,000 et que chacun gagne au moins 42.000 fc par mois ».

Kamal Gamal

Brèves...

Le carnet de vaccination, obligatoire à partir du 15 septembre prochain

Par note circulaire du 03 septembre 2019, le ministère de la santé porte à la connaissance des voyageurs (transport aérien et maritime) entrant en Union des Comores que des postes de santé seront placés aux frontières. Le secrétaire général, Jean Youssouf, a précisé la date du 15 septembre 2019 comme début de la mise en vigueur de cette nouvelle mesure. La note prévient que la présentation de la carte de vaccination sera exigée à toutes portes d'entrée dans le territoire national. Le ministère de la santé demande à toutes les compagnies et agences de voyage d'en informer les passagers lors de l'émission des titres de transports. Si la note semble manquer d'éléments justificatifs, il est important de savoir que cette mesure n'est pas improvisée. En effet, le Règlement Sanitaire International, ou RSI (2005), est un accord signé par 196 pays, parmi lesquels l'ensemble des États Membres de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ils s'engagent à collaborer au profit de la sécurité sanitaire mondiale. Le carnet jaune est une condition importante créée par le RSI. Elle est parmi les mesures particulières à mettre en application dans les ports et aéroports ainsi que dans les postes-frontières dans le but de limiter la propagation des risques pour la santé publique vers les pays voisins tout en évitant d'appliquer des restrictions aux voyageurs.

Des Kits d'accouchement au Centre de santé du district de Hambou

Accompagnée du chargé de programme population et développement de l'UNFPA à Moroni, de son Cabinet et de son staff, la ministre de la santé, Loub Yakouti Attoumane, a visité le Centre de Santé du district de Hambou dans la matinée du mardi 10 septembre. Au cours de cette visite, elle a procédé à une remise de matériel médical composé de Kits d'accouchement et de médicaments en vue d'améliorer la qualité des soins et de réduire les risques des décès maternels et prénataux. C'était aussi l'occasion pour la ministre de s'entretenir avec le personnel de ce Centre de santé. Pendant l'entretien, les agents qui ont pris la parole ont soulevé de nombreuses difficultés qui entravent le bon fonctionnement de cet établissement. La ministre a promis de trouver une solution aux sollicitations du personnel du centre.

Traitement de masse contre le paludisme à Ngazidja

Des associations communautaires se sont portées volontaires pour aider les autorités nationales et insulaires à faire de cette nouvelle campagne de traitement de masse contre le paludisme une réussite. À Koimbani Oichili, c'est l'association des femmes de la ville, Mwangaza, qui s'est solidarisée en premier. Des bénévoles font le porte à porte pour sensibiliser les habitants sur l'intérêt de prendre les doses requises. Selon une des bénévoles, il y a des foyers ciblés pour leur résistance. En effet, comme dans certaines autres localités, il y a quelques foyers difficiles à convaincre. Les arguments avancés font référence à des exigences de réciprocité comme les demandes de l'aide humanitaire en se référant à l'aide apporté aux sinistrés de Kenneth. La même situation est notée dans plusieurs autres régions de l'île. Mais il semblerait que les autorités ont déjà des solutions. Encore faut-il réussir à expliquer aux habitants qu'un mois après le premier traitement prévu en septembre, une deuxième prise est aussi exigée.

Rassemblés par MY

14ème session de la Conférence sur la lutte contre la désertification

Le lundi 9 septembre a eu lieu la cérémonie d'ouverture du segment de haut niveau de la 14e session de la Conférence des Parties (COP 14), avec les allocutions des dirigeants des Nations Unies et des chefs d'État et des déclarations spéciales de ministres des groupes régionaux.

Prakash Javadekar, ministre de l'Environnement, des Forêts et du Changement climatique de l'Inde, et président de la COP 14, a promis l'engagement de l'Inde à utiliser sa présidence de la COP pour inverser la contribution négative des activités humaines à la dégradation des sols. Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de la Convention, a rappelé aux délégués l'objectif commun consistant à assurer une société sûre, prospère et équitable à chaque enfant né aujourd'hui. Amina Mohammed, secrétaire générale adjointe des Nations Unies, a accordé une reconnaissance particulière aux jeunes et a appelé à des solutions «permettant aux gens de s'épanouir et non de survivre».

Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a réaffirmé son attachement aux objectifs des

conventions de Rio et des objectifs de développement durable (ODD) et a annoncé que son gouvernement soutiendrait le renforcement de la coopération Sud-Sud et un «programme d'action mondial pour l'eau» afin de maximiser les synergies gestion globale des terres et des eaux. Ralph Gonsalves, Premier ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, a souligné que la science avait "définitivement défini" l'ampleur de la menace existentielle à laquelle l'humanité était confrontée, mais que "notre réponse collective n'a pas été à la hauteur de la tâche".

Trois tables rondes ministérielles ont été convoquées. Une sur « la terre, le climat et les énergies renouvelables »; une deuxième sur les communautés rurales et urbaines - «échouer ou s'épanouir ensemble»; et la troisième avait comme thème «favoriser un mouvement mondial pour la restauration des écosystèmes».

Les autres événements de la journée ont été un dialogue avec l'Administrateur du PNUD, Achim Steiner, sur les liens entre le changement climatique et le développement humain, un petit-déjeuner de travail sur l'initiative de la Grande



muraille verte pour le Sahel et un déjeuner de haut niveau sur le Sommet pour l'action en faveur du climat.

A la deuxième journée, les délégués ont pris part à trois dialogues interactifs et entendu les pays exposer les progrès qu'ils ont accomplis dans la mise en œuvre de la Convention. Les facilitateurs des sessions qui se sont déroulées sur deux jours, en ont présenté les résultats, lors d'une plénière de clô-

ture qui a également pris note des progrès accomplis dans l'élaboration de la Déclaration de New Delhi.

Parmi les événements en marge de la réunion, on peut citer un déjeuner de haut niveau consacré au lancement de l'Initiative pour la paix et les forêts, qui vise à soutenir la réhabilitation conjointe de zones dégradées dans des contextes de post-conflit ; une consultation à propos de la Décennie des Nations

Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030 ; et la Journée d'action pour les terres, au Pavillon des Conventions de Rio, consacrée à la mise en œuvre de projets œuvrant pour la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT). La conférence prendra fin le 13 septembre par la Déclaration de New-Delhi.

Mmagaza

FOOTBALL : TOUR PRÉLIMINAIRE RETOUR, MONDIAL QATAR 2022

Les Éperviers ont vaincu les Cœlacanthes (2-0) sans convaincre

Ce face-à-face entre Togo et Comores rentre dans le cadre du tour préliminaire retour aux qualifications de la Caf pour le Mondial Qatar 2022 de la Fifa. Après le score de parité (1-1) enregistré à Moroni, le face-à-face a eu lieu à Lomé le 10 septembre 2019. Les Cœlacanthes ont abordé timidement la partie comme s'il n'y avait pas un score à remonter. Sans forcer, les Éperviers ont validé leur ticket pour la suite de la compétition (2-0).

Éperviers de Togo et Cœlacanthes des Comores ont croisé les fers à Lomé, quatre jours après le face-à-face aller de Moroni, qui s'est soldé par un partage de score (1-1). Ce match rentre dans le cadre du tour préliminaire retour aux qualifications de la Confédération Africaine de Football pour la Coupe du Monde Qatar 2022 de la Fédération Internationale du Football Association. Les analystes sportifs qualifient le face-à-face de monotone, ou presque. Ils pensent que les visiteurs ont abordé timidement la partie comme s'il n'y avait pas un score à remonter. Et que l'ambiance n'était pas au rendez-vous. Constatant la timide gestion des opérations de jeu des Cœlacanthes, sans forcer, les Éperviers ont fait la différence. Le but contre son propre camp de Kassim Mdahoma (10e, 1-0) les a mis à l'a-

bri de toute mauvaise surprise.

A la reprise, Togolais et Comoriens poussent différemment le jeu. Les Iers, préoccupés par la sauvegarde d'une avance acquise depuis Moroni (1-1) et surplace, d'un but accidentel, n'ont pas voulu forcer le jeu et prendre du risque. Les 2e semblaient aborder une partie, apparemment sans fond de jeu, sans stratégie de jeu convaincante, et porteuse d'espoir. La réalisation de Gilles Sunu avant la fin du temps réglementaire, grâce à la complicité des poteaux droit et gauche impulse les Togolais pour la suite de la compétition, notamment, la phase de poules de ce Mondial.

La date du 10 septembre doit rester mémorable pour Claude le Roy, sélectionneur des Éperviers. L'absence de son équipe à la Can, Égypte 2019 a fait de lui, un homme indésirable. Il était attendu au tournant. Cette victoire, synonyme du maintien à la course, est une passerelle de réconciliation entre lui et le public, un public en effervescence.

Achiraf-frère, ancien milieu de terrain d'Étoile d'Anjouan de Majunga, est déçu par le jeu des Cœlacanthes : « A aucun moment, l'équipe comorienne ne s'est libérée pour jouer sans réserve, sans calcul. Elle s'est trop soucieuse de la cage du son portier Ali Ahamada, oubliant qu'en faite, la meilleure défense c'est l'attaque. Chaque contre-attaque togolaise était une menace,

parce que l'équipe comorienne était scindée en deux : une partie en avant, l'autre en arrière. Ce qui laissait les Togolais, maîtres de milieu de terrain, ou s'organiser aisément en contre-attaques ».

Décus, nos ambassadeurs ont quitté la pelouse par la pointe des

pour le compte de qualification de la Coupe d'Afrique des Nations. Égypte de Salah et le redoutable voisin, Kenya attendent les Cœlacanthes aux aguets.

Bm Gondet



UNION DES MUTUELLES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT YA KOMOR (U-MECK)

Conseil d'administration

MECK-MITSOUDJE

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la MECK-Mitsoudjé recrute sur concours un Agent de Crédit.

I. GENERALITES :

1. Titre du poste : AGENT DE CREDIT.
2. Exigence du poste : Etre de nationalité comorienne et libre de tout engagement au plus tard le 30 septembre 2019;
3. Durée du contrat : 1 an renouvelable;
4. Catégorie professionnelle : Cadre.

II. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES :

1. Être titulaire d'un diplôme minimum de BAC+ 3 en gestion, finance, économie ou droit des affaires.

2. Avoir une expérience professionnelle de 2 ans ou plus dans un domaine équivalent ;
3. Avoir la maîtrise des logiciels de traitement de texte MS WORD et du tableur MS Excel.
4. Avoir une connaissance de la microfinance serait un atout.

III. PIECES A FOURNIR:

- 1- Curriculum Vitae,
- 2- Lettre de motivation manuscrite adressée au Président de la MECK-Mitsoudjé ;
- 3- Copie certifiée du/des diplôme(s) ou certificat(s) requis ;
- 4- Certificat de travail ;
- 5- Copie de la carte d'identité biométrique ;
- 6- deux (2) photos d'identité récentes ;
- 7- Extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

IV. DEPOTS DES DOSSIERS :

Les dossiers des candidatures doivent être adressés au Président de la MECK-Mitsoudjé, sous pli fermé portant la mention : «Recrutement agent de crédit de la MECK-Mitsoudjé».

** Date limite : Le vendredi 20/09/2019 à 11 h 00 mn

** Lieu :

- MECK-Mitsoudjé
- Tel : 773 75 07 ;

N.B

- Toutes les étapes de sélection vont se dérouler aux Comores.
- Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas examiné.
- Seuls les candidats retenus seront contactés.